

M M  
A A  
I R  
S D  
C' I  
E  
S 9  
T N  
U O  
N v  
H e  
O m  
M b  
M r  
E e

## Rencontre Débats

### *Pour le respect des droits fondamentaux et l'éthique des soins en psychiatrie*

Un projet de loi « *relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et à leurs modalités de prise en charge* » a été déposé à l'Assemblée Nationale le 5 mai dernier. Il s'inscrit dans la logique des politiques de la peur et porte sur le domaine de la loi qui régit les soins obligés et les placements involontaires en psychiatrie.

Ce projet instaure, en particulier, une garde à vue psychiatrique de 72h et des soins sans consentement extensifs de l'hôpital au domicile sous gestion et contrôle du Préfet.

Il crée une logique de gestion des risques basée sur la dangerosité du «malade mental», objet de soins à perpétuité.

Il crée aussi un fichier national des malades mentaux qui s'ajouterait aux trop nombreux déjà existants.

En conséquence, **l'appel contre les soins sécuritaires Mais c'est un Homme** se veut une plateforme de rassemblement pour défendre une certaine représentation de la folie et de la psychiatrie, opposée radicalement à ce qui est affirmé aujourd'hui.

Il nous faut nécessairement agir ensemble —professionnels, familles, usagers, citoyens— pour changer la donne.

La première alternative c'est de couper le lien récurrent entre maladie mentale et dangerosité.

C'est ensuite affirmer sans équivoque que les soins sans consentement ne peuvent être dispensés que dans un lieu de soins, qu'à titre exceptionnel, et impérieusement pour une durée limitée. Ils impliquent une obligation de soigner pour le service de psychiatrie publique assortie de moyens que l'État doit garantir.

Par ailleurs, une obligation de soin ne peut s'appliquer qu'avec l'**autorisation** et sous le **contrôle** d'un juge judiciaire disposant d'un pouvoir d'investigation et d'élargissement, et donc s'inscrire dans le droit civil.

C'est aussi affirmer que soigner en psychiatrie ne signifie pas enfermement ni traitements contraints. Des décennies de psychiatrie contemporaine illustrent qu'il existe une éthique et des pratiques qui montrent que l'on peut accueillir et soigner la folie autrement pour peu que l'on en ait la culture et les moyens.

Face à un projet de société qui catégorise, trie, désigne, élimine, détruit, nous opposons, outre le dispositif d'accès aux soins, la nécessité d'un dispositif légal reposant sur le respect des Droits de l'Homme, qui implique le droit à être soigné librement dans son environnement et dans le respect de sa singularité.

**VENEZ NOMBREUX ENTENDRE pourquoi —Élus, professionnels  
de la psychiatrie, usagers, défenseurs des droits de l'homme—  
nous nous engageons dans ce combat.**

**VENEZ NOMBREUX PARLER, DÉBATTRE, PRENDRE POSITION.**

**SIGNEZ EN LIGNE L'APPEL CONTRE LES SOINS SÉCURITAIRES :  
[WWW.MAISCESTUNHOMME.ORG](http://WWW.MAISCESTUNHOMME.ORG)**

Première annonce  
**RENCONTRE - DÉBATS**

**PROGRAMME**

**MARDI 9 NOVEMBRE 2010, 17h – 21h**

**Espace Jean Dame**

17 rue Léopold Bellan - 75002 Paris

Métro : Sentier

**17 h : Les élus, la psychiatrie, les droits et libertés.  
Table ronde avec des parlementaires**

Animation : **Elisabeth Weissman**, journaliste et essayiste  
Introduction : **Fernando Bertolotto**, sociologue, chercheur,

Ont répondu à notre invitation :

**Martine Billard**, députée, Parti de Gauche

**Serge Blisko**, député, Parti Socialiste (sous réserve).

**Jacqueline Fraysse**, députée, FASE

**Noël Mamère**, député, Les Verts

**Jack Ralite**, sénateur, ancien ministre de la santé, PCF

*Débat avec la salle*

18h45 : Pause

**19h : Pourquoi nous nous engageons**

**Odile Barral**, syndicat de la magistrature

**André Bitton**, Groupe Information Asiles (GIA)

**Nelly Derabours**, **Jean Vignes**, Sud santé sociaux

**Françoise Dumont**, Ligue des Droits de l'Homme

**Jean-Pierre Martin**, Union Syndicale de la Psychiatrie

*Débat avec la salle*

**Sont invités** : la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, LA FSU, le SPH, le SPEP, la Fédération des Croix Marine, la FNAPSY, l'UNAFAM Paris, et le collectif des « 39 ».